



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de l'harmonisation
des Règlements concernant les véhicules****176^e session**

Genève, 13-16 novembre 2018

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

**Échange d'informations sur les nouvelles priorités
à inclure dans le programme de travail****Projet de programme de travail au titre de l'Accord de 1998****Note du secrétariat****

Le présent document reprend les observations faites par les membres des groupes de travail et les représentants des Parties contractantes après la cinquante-troisième session du Comité exécutif de l'Accord de 1998 (AC.3) (ECE/TRANS/WP.29/1139, par. 132). Il est fondé sur le document WP.29-175-28 et remplace le document ECE/TRANS/WP.29/2018/34. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et à l'AC.3, pour examen à leurs sessions de novembre 2018.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (11 octobre 2018).

** Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2018-2019 (ECE/TRANS/274, par. 123, et ECE/TRANS/2018/21/Add.1, module 3.1), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements ONU en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.



Projet de programme de travail au titre de l'Accord de 1998

Ia. RTM ONU existants – Priorité élevée

RTM ONU	Titre	Groupe de travail	Version	Motif	Organisation des travaux	Documents de référence	Date de finalisation prévue	État d'avancement
RTM ONU n° 3	Système de freinage des motocycles	GRVA	Amendement 3	Harmonisation avec le Règlement ONU n° 78	Groupe de travail informel : Aucun Responsable : Italie	AC.3/47	Mars 2018	Le GRVA devrait reprendre l'examen de ce point à sa session de septembre 2018.
RTM ONU n° 7	Appuie-tête	GRSP	Phase 2	Modification du Règlement ONU n° 17 (en parallèle)	Groupe de travail informel : Oui (RU) Responsable : Japon	AC.3/25/Rev.1 GRSP/2015/34	Juin 2019	Le GRSP devrait reprendre l'examen des nouvelles propositions à sa session de décembre 2018.
RTM ONU n° 9	Sécurité des piétons	GRSP	Phase 2	Plus grande harmonisation ; renforcement de la sécurité	Groupe de travail informel : Oui (Allemagne, Japon) Responsables : Allemagne, Japon	AC.3/24 GRSP/2018/2	Décembre 2018	La proposition officielle sera présentée à la session de novembre 2018 de l'AC3.
			Amendement 3	Harmonisation avec le Règlement ONU n° 127	Groupe de travail informel : Non Responsable : Pays-Bas	AC.3/31 GRSP/2012/2 GRSP/2014/5		Le GRSP examinera une proposition relative aux points de contact avec les éléments de frappe tête pour la phase 2 du RTM ONU.
			Amendement 4		Groupe de travail informel : Oui (Corée) Responsable : Corée	AC.3/45/Rev.1	Novembre 2018	Le GRSP reprendra l'examen d'éventuelles propositions d'amendements au RTM ONU afin d'établir une procédure d'essai pour les systèmes de capots actifs visant à assurer une protection adéquate aux piétons.
RTM ONU n° 11	Procédure d'essai des moteurs à allumage par compression destinés aux tracteurs agricoles et forestiers, ainsi qu'aux engins	GRPE		Prise en compte des modifications du Règlement ONU n° 96				Les travaux devraient commencer en 2018, après modification du Règlement ONU n° 96, adapté à la nouvelle réglementation de l'UE sur les engins mobiles non routiers (Phase V).

Ia. RTM ONU existants – Priorité élevée

<i>RTM ONU</i>	<i>Titre</i>	<i>Groupe de travail</i>	<i>Version</i>	<i>Motif</i>	<i>Organisation des travaux</i>	<i>Documents de référence</i>	<i>Date de finalisation prévue</i>	<i>État d'avancement</i>
	mobiles non routiers, en ce qui concerne les émissions de polluants provenant du moteur							
RTM ONU n° 13	Véhicules à hydrogène et à pile à combustible	GRSP	Phase 2	Harmonisation avec le Règlement ONU n° 134	Groupe de travail informel : Oui Présidents : États-Unis d'Amérique, Japon Vice-Présidents : Corée, Chine Responsables : UE, Japon, Corée, Chine	AC.3/49	Fin 2020	Une proposition d'autorisation d'élaboration de la phase 2 du RTM ONU a été adoptée par l'AC.3 à sa session de mars 2017.
RTM ONU n° 15	Procédure d'essai mondiale harmonisée en ce qui concerne les émissions des voitures particulières et véhicules utilitaires légers (WLTP)	GRPE	Amendement 4	Harmonisation avec la législation de l'UE sur la procédure WLTP	Groupe de travail informel : Oui (Pays-Bas) Responsables : Japon, UE	AC.3/44 WP.29/2018/71	Décembre 2019	La proposition officielle a été adoptée par l'AC.3 à sa session de juin 2018.
RTM ONU n° 16	Pneumatiques	GRBP	Amendement 2		Groupe de travail informel : Oui (Russie) Responsable : Russie	AC.3/48	Novembre 2018	Le GRB[P] devrait reprendre l'examen de ce point à sa session de septembre 2018.

Ia. RTM ONU existants – Priorité élevée

<i>RTM ONU</i>	<i>Titre</i>	<i>Groupe de travail</i>	<i>Version</i>	<i>Motif</i>	<i>Organisation des travaux</i>	<i>Documents de référence</i>	<i>Date de finalisation prévue</i>	<i>État d'avancement</i>
RTM ONU n° 19	Émissions par évaporation des voitures particulières (WLTP EVAP)	GRPE	Amendement 1	Harmonisation avec la législation de l'UE sur la procédure WLTP	Groupe de travail informel : Oui (Pays-Bas) Responsables : Japon, UE	AC.3/44 WP.29/2018/73 WP.29/2018/73/ Add.1	Décembre 2019	La proposition officielle a été adoptée par l'AC.3 à sa session de juin 2018.
RTM ONU n° 20	Sécurité des véhicules électriques	GRSP	Phase 2		Groupe de travail informel : Oui (États-Unis d'Amérique) Responsables : Chine, Japon, États-Unis d'Amérique, UE	AC.3/50 AC.3/50/Corr.1	Fin 2021	Le nouveau RTM ONU (phase 1 du RTM ONU sur la Sécurité des véhicules électriques) a été adopté à la session de mars 2018 du WP.29. L'AC.3 a approuvé l'autorisation de lancement de la phase 2 du RTM ONU à sa session de mars 2018.
RTM ONU n° [x]	Émissions en conditions de conduite réelles (RDE)	GRPE			Groupe de travail informel : Oui Président : UE Vice-Présidents : Japon, Corée Responsables : UE, Japon, Corée	AC.3/51	Novembre 2019	L'AC.3 a approuvé l'autorisation d'élaborer le RTM ONU à sa session de juin 2018.

Ia. RTM ONU existants – Priorité faible

<i>RTM ONU</i>	<i>Titre</i>	<i>Groupe de travail</i>	<i>Version</i>	<i>Motif</i>	<i>Organisation des travaux</i>	<i>Documents de référence</i>	<i>Date de finalisation prévue*</i>	<i>État d'avancement</i>
RTM ONU n° 2	Méthode de mesure applicable aux deux-roues (Cycle d'essai mondial harmonisé de mesure des émissions des motocycles – WMTC)	GRPE	Amendement 4		Groupe de travail informel : EPPR (UE) Responsable : UE	AC.3/36/Rev.1	2019	La proposition officielle serait présentée au GRPE pour examen à sa session de janvier 2019.
RTM ONU n° 4	Procédure d'essai des moteurs alimentés au gaz (véhicules utilitaires lourds – WHDC)	GRPE	Amendement 4					« Il est nécessaire de pousser plus avant la validation de la méthode relative aux véhicules hybrides » – À vérifier
RTM ONU n° 6	Vitrages de sécurité pour véhicules à moteur et leurs équipements	GRSG	Amendement 2		Groupe de travail informel : Oui (Corée) Responsable : Corée	AC.3/41	Juin 2018	L'AC.3 a prorogé le mandat du groupe de travail informel des vitrages de toit panoramique jusqu'en avril 2020. Le 30 janvier 2018, l'AC.3 a inscrit rectificatif 2 au Règlement technique mondial n° 6 (visant à en préciser le champ d'application) au Registre mondial.

Ia. RTM ONU existants – Priorité faible

<i>RTM ONU</i>	<i>Titre</i>	<i>Groupe de travail</i>	<i>Version</i>	<i>Motif</i>	<i>Organisation des travaux</i>	<i>Documents de référence</i>	<i>Date de finalisation prévue*</i>	<i>État d'avancement</i>
RTM ONU n° 15	Procédure d'essai mondiale en ce qui concerne les émissions des voitures particulières et véhicules utilitaires légers (WLTP)	GRPE	s.o.	Harmonisation avec la législation de l'UE sur la procédure WLTP	Groupe de travail informel des véhicules électriques et de l'environnement (États-Unis d'Amérique, Japon, Chine) Responsables : Canada, Chine, Japon, États-Unis d'Amérique, UE	AC.3/46	Novembre 2019	Le GRPE a été informé des travaux menés actuellement par le groupe de travail informel des véhicules électriques et de l'environnement dans le cadre de la partie B de son mandat.
RTM ONU n°[x2]	Véhicule à moteur silencieux (VMS)	GRPB		Harmonisation avec le Règlement ONU n° 138	Groupe de travail informel : Oui (États- Unis d'Amérique) Vice-Président : Japon Secrétariat : CE	AC.3/33		Les travaux du groupe informel ont repris en mai 2018.

Ic. RTM ONU existants – Aucune activité prévue dans le cadre du programme de travail

RTM ONU	Titre	Groupe de travail	Version	Motif	Organisation des travaux	Documents de référence	État d'avancement
RTM ONU n° 5	Prescriptions techniques applicables aux systèmes de diagnostic embarqué (OBD) pour véhicules routiers	GRPE					
RTM ONU n° 8	Systèmes de contrôle de stabilité	GRVA					
RTM ONU n° 10	Émissions hors cycle	GRPE					
RTM ONU n° 12	Emplacement, moyens d'identification et fonctionnement des commandes, témoins et indicateurs sur les motocycles	GRE ?					
RTM ONU n° 14	Essai de choc latéral contre un poteau	GRSP			Groupe de travail informel : Oui (Australie) Responsable : Australie		Aucune nouvelle information n'a été fournie à la session de mars 2016 de l'AC.3.
RTM ONU n° 17	Procédure de mesure des émissions de gaz de carter et des émissions par évaporation des véhicules à deux ou trois roues équipés d'un moteur à combustion interne	GRPE					N'a pas encore été communiqué !
RTM ONU n° 18	Procédure de mesure applicable aux véhicules à deux ou trois roues en ce qui concerne les systèmes d'autodiagnostic	GRPE					N'a pas encore été communiqué !

* Les nouvelles priorités sont examinées dans un document à part.